
POPULATIONS

Dans la perspective de la réalisation d'une enquête, il faut être conscient de l'existence de différents « niveaux » de populations, de leurs caractéristiques respectives, des noms qui peuvent leur être attribués, de celle au sein de laquelle sera extrait l'échantillon et à laquelle pourront être extrapolés les résultats.

Avec l'optique de ne pas compliquer à l'excès ces notions et en rappelant que la terminologie n'est pas forcément « stabilisée » à l'heure actuelle, on peut prendre un exemple précis pour illustrer la diversité des populations animales, même dans le cas d'une enquête ne portant que sur une seule espèce animale.

Exemple : enquête descriptive sur l'alimentation en granulés des chats mâles castrés et les calculs urétraux à réaliser dans une petite ville.

- *Premier niveau de population* (englobant toutes les autres populations de chats de cette ville) : c'est l'ensemble de tous les chats vivant dans cette ville (aussi bien ceux qui possèdent un maître que ceux qui n'en possèdent pas). On peut l'appeler : « **Population générale** ».
- *Deuxième niveau de population* : au sein du premier niveau, ce sont les chats possédant un maître.
- *Troisième niveau* : au sein du deuxième niveau, ce sont les chats médicalisés c'est-à-dire ceux dont le maître les conduit (plus ou moins fréquemment) chez un vétérinaire. On peut qualifier cette population de « **Population source** » ou de « **Population de base** ».
- *Quatrième niveau* : au sein du troisième niveau, ce sont les chats qui répondent aux critères d'inclusion (chats mâles, castrés) et dont le propriétaire accepte la (les) contrainte(s) liée(s) à l'enquête : manipulations, coût éventuel, etc., en l'occurrence, le temps nécessaire pour répondre au questionnaire. Cette population, au sein de laquelle l'échantillon est défini (et pris), peut être qualifiée de « **Population éligible** » (puisque répondant aux critères d'inclusion et à réponse positive vis-à-vis des contraintes) ou de « **Population cible** » (puisque c'est à elle que sera destiné le travail et que pourront être « rapportés » les résultats).

Il est important, pour chaque enquête :

- Dans le protocole de l'enquête, de bien définir la population cible ;
- Dans la discussion, de bien signaler que les résultats obtenus ne peuvent être extrapolés qu'à ce type de population au sein de laquelle l'échantillon a été récupéré.

Les différents niveaux de population de cet exemple peuvent être présentés sur un schéma (figure Population.1).

En fonction des situations, différents niveaux peuvent être définis.

